

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavailon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	43
Absents :	24	- dont POUR :	43
Absents AVEC pouvoir :	12	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	12	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PAIGNON Laurence
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PIERI Julia
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PONTET Annie
Mme BASSANELLI Magali	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOREL Félix	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SEBBAH Didier
M. CARLIER Roland	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
Mme DAUPHIN Mathilde	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
M. DECHER Martine	Mme NALLET Christine	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

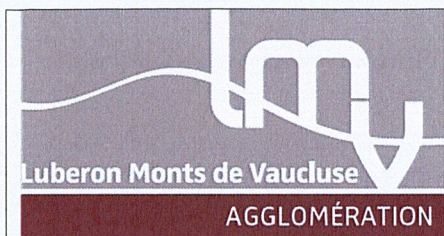
Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

Mme CRESP Delphine
M. JUNIK Pascal
M. KITAEFF Richard
M. LE FAOU Michel
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2024-027

AFFAIRES GENERALES – Désignation des membres de la
programmation européenne 2024/2027 (GAL Luberon Lure)

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération 2020-48 du 23 juillet 2020 portant désignation des représentants de LMV Agglomération au sein des organismes extérieurs : Aménagement du territoire ;*
- *Vu la candidature à l’Appel à Manifestation d’intérêt LEADER 2023-2027 du Groupe d’Action Local (GAL) Haute-Provence Luberon ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024.*

Le GAL Haute Provence - Luberon rassemble 103 communes sur les départements des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse. Il compte plus de 141 760 habitants. Il se compose de 8 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (moins 12 communes de l’Agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA), faisant partie du périmètre du Parc naturel régional du Verdon) et du Parc naturel régional du Luberon.

Suite à la nouvelle candidature portée par la Communauté de communes du Pays de Forcalquier Montagne de Lure en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon, cette dernière a été retenue par la Région Sud ouvrant ainsi une enveloppe de près de 1,7 M€ sur 2023-2027.

Des soutiens seront envisageables sur toutes les mesures de sobriété (maitrise des ressources).

Le comité de programmation est en cours de renouvellement. Il est composé de 18 membres titulaires et 18 membres suppléants, répartis en un collège public et un collège privé.

A ce titre, LMV a été saisie pour désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger en son sein. Les candidatures de Claude SILVESTRE et de Claire ARAGONES sont proposées.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **DESIGNE M. Claude SILVESTRE** comme représentant titulaire et **Mme Claire ARAGONES** comme représentante suppléante de LMV Agglomération au sein du Groupe d’Action Locale (GAL) Haute Provence Luberon ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Elisabeth AMOROS

Patrick SINTES

